

# COMPTE RENDU

## Conseil municipal du 08 octobre 2021

### ❖ Séance du 08/10/2021

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 02/10/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○○○○○○○

❖ Etaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Bernard MAREY, Roger JULIAN, René NOAILLY, Christian BAUGROS, Pascal FOREST, Jérôme BONNARD

❖ Etaient représentés : Stéphanie DORVIDAL, Alain LACHAT

●○○○○○☒○○○○○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 3 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité

●○○○○○☒○○○○○

### ❖ Points à l'ordre du jour

#### ➤ Délibération portant sur la maîtrise d'ouvrage du SIEL pour les travaux concernant les illuminations

Afin d'installer les décorations lumineuses récemment acquises sur les lampadaires, Monsieur le Maire propose de faire effectuer les travaux par le SIEL. Le montant des travaux s'élève à 4 261.40 € et le reste à charge pour la commune s'élève à **1 917.63 €** après déduction des subventions perçues par le SIEL. Monsieur le Maire propose d'autoriser la maîtrise d'ouvrage du SIEL pour ce projet et autorise le versement d'un fonds de concours au SIEL

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

#### ➤ Délibération portant sur l'avenant à la convention avec l'ADMR

Une convention a été signée avec l'ADMR en 2018 pour le portage des repas.

2 personnes de la commune ont bénéficié des repas.

La participation de la commune était en 2020 de 1,21 € par habitant soit 387 € de participation

La participation pour 2021 est identique à 2020

Monsieur le Maire propose de signer l'avenant à la convention mettant à jour le coût des repas

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

#### ➤ Délibération portant sur le déneigement pour l'hiver 2021-2022

Bernard Marey sort de la salle du conseil pendant le débat

L'appel à candidature étant resté sans réponse, Monsieur le maire propose de renouveler l'engagement conventionné avec Bernard MAREY et Mickaël RONAT pour l'hiver 2021-2022 dans les mêmes conditions que l'année précédente soit 60€ HT / heure

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur les provisions pour risques**

Suite au non recouvrement de la location d'un appartement à Merle, il est nécessaire de constituer une dépréciation de la créance. Monsieur le maire propose d'enregistrer une provision de 190.53 €

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur les subventions aux associations**

ASSHML : 300 € pour l'achat d'engrais

MFR : 100 € car un élève de la commune scolarisé chez eux

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur la mise en place d'un Mobile-Home au camping par les Ets Roux**

Les Ets ROUX proposent d'installer un Mobile-Home au camping : la commune en percevra les recettes en juillet et août et les Ets Roux utiliseront le mobile home les autres mois en tant que showroom.

Il serait installé à la place de la table de ping-pong

Monsieur le maire propose de valider ce mode de fonctionnement et l'installation du mobile home

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe sur 28 heures à partir du 01/10/21 et de supprimer l'ancien poste d'adjoint administratif à partir du 31/12/21 suite à la réussite de l'examen professionnel par Perrine Achard

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

●○○○○○?●○○○○○

❖ **Questions diverses**

➤ **Décisions du maire**

Les travaux en régie faits par l'employé communal permettent de récupérer la TVA sur les heures effectuées et le Département prend à sa charge un % de certaines fournitures.

Les travaux de rénovation des appartements de l'auberge et de sécurisation de la rue des Jardins pour lesquels le montant total s'est élevé à 3 124 € font donc l'objet d'une demande de subvention de 1 562 €

➤ **Divers**

Présentation par René NOAILLY du coût financier de la dissimulation des réseaux

Présentation par Nicole BOYER de l'avancée des travaux dans les appartements de Merle

Présentation par Bernard MAREY des travaux de toiture et volets à prévoir pour la mairie

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 22h45

